

## **MAIRIE DE BEHOUST**

<b>COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2009</b>	
<p><b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> : 12/10/2009</p> <p><b><u>Date des convocations</u></b> : 12/10/2009</p> <p><b><u>Date de remise des convocations</u></b> : 12/10/2009</p> <p><b><u>Nombre de conseillers</u></b> En exercice : 11 Présents : 08 Pouvoir : 03 Votants : 11</p> <p><b><u>Date d'affichage du présent Compte rendu</u></b> : 20/10/2009</p>	<p><b><u>Etaient présents</u></b> :</p> <p>Mmes Séverine LESAFFRE, Elisabeth DUFAUD, Myriam MICHARD Mrs Alain DUFAUD, Alain REDON Jean-Pierre VOUTERS, Rodolphe GARNIER</p> <p><b><u>Absents excusés et représentés</u></b> : Mmes Sandrine LUCAS, Maryse BARADAT, Christelle BOURGOIN</p> <p><b><u>Absents excusés</u></b> :</p> <p><b><u>Absents</u></b> :</p> <p><b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Jean-Pierre VOUTERS</p>

**Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :**

- ↪ Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2009
- ↪ Aménagement d'une chicane à l'entrée de Béhoust, travaux réalisés par le Conseil Général. Commencement des travaux fin octobre pour une durée de 3 à 4 semaines.
- ↪ Tarif des Frais de scolarité à l'Ecole de Garancières 2009/2010 : 370 € par enfant pour la petite section de maternelle.
- ↪ Financement par la mairie de la Garderie du matin et de l'étude surveillée pour l'année 2008/2009 : 6500 €uros.
- ↪ Voyage scolaire du 6 au 9 octobre 2009 sur le thème de la biodiversité
- ↪ Infraction à la législation sur l'urbanisme. Mr Binoist est condamné par jugement du Tribunal de Grande Instance à une amende de 5000 euros, à remettre en l'état antérieur l'immeuble qu'il possède 8 chemin de la Pimardière avec 75 €uros d'astreinte par jour de retard.
- ↪ Désignation de Camille SAUSSAY et Bernard FRANCOIS, propriétaires sur la commune de Béhoust pour représenter l'A.F.R. (l'Association Foncière de Remembrement)

↵ Permis de construire – Déclarations Préalables

- DP 078 053 09 E0007 Mr MARLIER Modification de clôture - **Avis Favorable**
- DP 078 053 09 E0008 Mr CHAAYA Création de baies, ravalement des façades, augmentation de la pente de toit et rénovation de la clôture et du portail - **Avis Défavorable**
- DP 078 053 09 E0009 Mr BARIS Construction d'une piscine – **Avis Favorable**
- DP 078 053 09 E0010 Mr GOURRIER Installation d'un abri de jardin – **Avis Favorable**
- DP 078 053 09 E0011 Mr CHAAYA Réhabilitation – **Avis Favorable**
- DP 078 053 09 e0012 Mme MORAX-PELLERAY Ravalement de façade – **Avis Favorable**

↵ Programme "Ecoles Numériques Rurales" la commune sélectionnée parmi 33 communes des Yvelines.

↵ Programme de Travaux de voirie et réseaux divers 2010-2012

- Rue du Nid de Geai et de la Rue de Coudreuse
- Préparer les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom

↵ Collecte des déchets ménagers et emballages, Réalisation d'une étude économique et technique par le SIEED via un bureau d'étude.

↵ Repas des anciens le 13 décembre 2009

↵ Parking SNCF Gare Orgerus-Béhoust

↵ Centre de loisirs d'Orgerus fermé aux enfants de Béhoust à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010

↵ Réfection de l'église – Dispositif ADR (Aménagement et Développement Rural)

- Devis : revêtement intérieur, chauffage, boiserie
- 3 tableaux classés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h2 5.

LE MAIRE

**GUY PELISSIER**